



saisie attribution compte joint

Par **vincent38110**, le **16/01/2020** à **12:15**

bonjour

un huissier vient de faire une saisie attribution sur mon compte joint et celui de mon épouse pour la totalité du compte -560 euros

la dette concerne mon épouse et son ex conjoint et date de 2011

le compte joint a été créé en 2014 après son divorce et notre mariage

je gagne le double de salaire de ma femme et cette dette ne me concerne pas

l'huissier pouvait-il prendre la totalité des fonds sachant que la majeure partie des liquidités m'appartenaient

merci de votre réponse

Par **youris**, le **16/01/2020** à **13:41**

bonjour,

c'est la banque qui a permis à l'huissier de pratiquer cette saisie sur votre compte-joint.

la saisie sur un compte joint pour la dette d'un seul époux est possible mais il y a des conditions à respecter.

voir ce lien:

<https://www.legavox.fr/blog/maitre-haddad-sabine/saisie-compte-joint-pour-dette-16448.htm>

salutations